

Histoire de notre école

Cette rétrospective a été élaborée grâce aux deux registres des délibérations municipales de 1800 à 1900, seules traces du passé qui nous restent aujourd'hui, les autres ayant été brûlées, et à des témoignages d'anciennes directrices d'école, instituteurs et institutrices que j'affectionne particulièrement.

Une ancienne élève de l'école primaire de *Saint-Maixant* : *Myriam Bellard*.

Souvenirs d'avant-hier et d'hier

Il est bien probable que l'école de *Saint-Maixant* eut existée avant la Révolution de 1789 mais aucun document ni archive ne permet de la détecter. Seuls deux décrets d'octobre créés en délibération du conseil municipal confirme sa présence avec le Sieur *Charriaut* pour maître d'école où il apprenait dans la maison presbytérale, située dans le bourg du village.

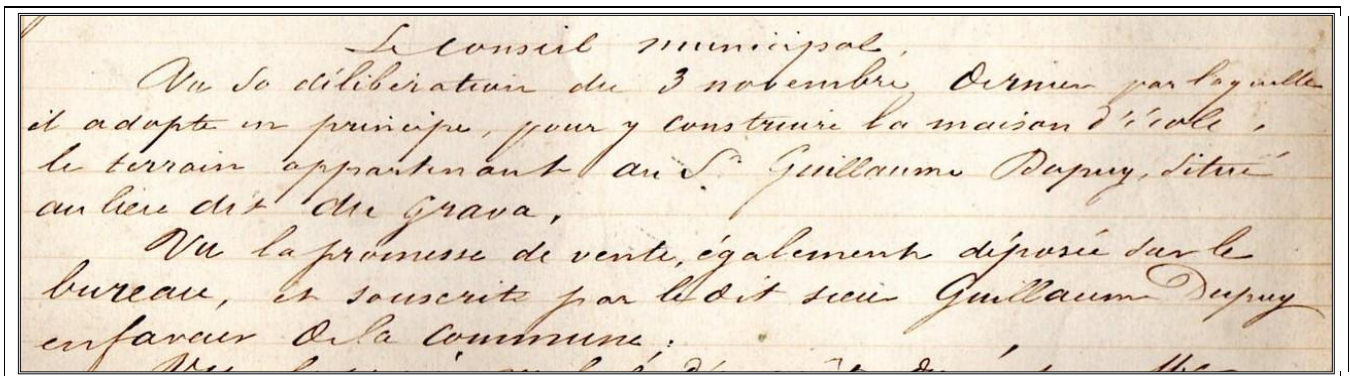
Après la révolution, l'école était payante pour certaines classes sociales (à savoir 1 franc pour apprendre à lire, 1,50 franc pour apprendre à lire et à écrire et 2 francs pour apprendre à lire, écrire et compter).

L'instituteur, qui exerçait dans trois communes (*St-Maixant, Verdélais et Semens*) faisait fonction de greffier en mairie car son traitement ne lui permettait pas de vivre correctement. A cette époque, l'école comptabilisait douze écoliers, elle était installée dans le bourg, au 1er étage d'un bâtiment appartenant au Sieur Terrier, maire de la commune, et connût quelques agrandissements concernant le logement de maîtres
- un couple appelé «chargés d'école».

Cette situation géographique perdura jusqu'en 1856. C'est à partir du 20 Août de cette même année que l'on déménagea les écoliers pour des raisons de salubrité, de sécurité, ainsi que pour des raisons financières. L'école fut alors transférée au lieu-dit «*Lalanne*» sur le chemin départemental CD10, dans un bâtiment appartenant à la famille de *Léon Mallié*. Un bail de cinq ans, renouvelé une fois, fut signé avec la commune moyennant un loyer de 200 francs par an et les conventions furent approuvées par arrêté préfectoral jusqu'en 1866.

Lors de la séance municipale du 25 juillet 1863, présidée par son maire, le conseil se préoccupa de faire construire une véritable maison d'école. Plusieurs projets furent étudiés mais faute de moyens financiers dus aux innombrables crues de Dame Garonne, rien ne vit le jour. En effet, la priorité était donnée à l'endiguement de la rivière (lourds impôts ces années-là pour les habitants).

Le 24 Janvier 1864, en séance extraordinaire du conseil, le choix se porta sur un terrain appartenant au Sieur Guillaume Dupuy, d'une contenance de 16 ares,87 situé en bordure du chemin départemental CD10, au «village» *Grava*, pour un prix de 998 francs. Le conseil municipal contracta un emprunt de 7000 francs pour faire face aux dépenses de construction de la maison d'école et de la mairie. N'oublions pas que notre mairie était située jusque-là au quartier des Jésuites.



Extrait du registre des délibérations municipales de l'époque

C'est le 15 Avril 1867 que l'on signa le procès verbal d'installation. A l'époque, le chargé d'école se prénomait *M. Chaigné* et le Maire, *M. Paranteau*. Douze ans plus tard, en date du 19 Février, le conseil fut appelé à se prononcer sur la gratuité absolue de l'école. En effet, M. le Ministre de l'instruction publique, Jules Ferry, fit voter une législation scolaire concernant la gratuité et la laïcité de l'enseignement primaire. Notre école comptabilisait alors 55 écoliers.

C'est en 1881 qu'elle se scinda en deux classes, celle de 25 filles et celle de 30 garçons dirigées par les époux *Courrèges*. Au fil des années, les couples d'enseignants se succèdent, *M. et Mme Benèse* de 1885 à 1909, *M. et Mme Jaubert* jusqu'en 1921, puis le couple *Managau* et le couple *Lesbat*. Avec la guerre, le taux de fréquentation des écoliers fluctua. C'est alors que furent nommés sur les postes *M. et Mme Pomirol*, qui enseignèrent de 1952 à 1980 dans les deux classes contiguës au logement de fonction.

La cour de récréation a été installée devant celui-ci, côté route. La sortie des écoliers était bien dangereuse. Chaque soir, les maîtres d'école faisaient office d'agent de police pour faire traverser les élèves car la visibilité était mauvaise dans le virage et les véhicules roulaient déjà à vive allure. C'est en 1956 que cette pratique cessa lors de la construction du préau, de la troisième classe et de l'aménagement de la sortie côté mairie.

En 1957, on ouvre une 4e classe (aujourd'hui appelée «bibliothèque») avec l'accord de l'inspection académique qui deviendra, en 1971, la cantine. A cette même date, le conseil ouvre une garderie municipale établie dans l'ancienne salle des fêtes.

En 1972, l'école a du succès, et du fait de nouvelles inscriptions d'élèves, le rectorat nomme une 3e enseignante, *Mme Tanchoux* qui fera la classe au sein même de la mairie, prenant en charge la maternelle. *Mme Tach* assure alors le cours élémentaire et *Mme Pomirol* le cours moyen.

C'est en 1974 qu'une nouvelle institutrice est nommée pour assurer une classe de maternelle, *Mme Alba*. L'étape suivante est la création de la nouvelle cantine en 1976 à la place où elle réside actuellement, et la nomination d'une 5e institutrice, *Mme Béziat* que l'on installe dans l'ancienne cantine. On peut dire que ce local a bien servi (classe, cantine, classe et aujourd'hui bibliothèque).

Les municipalités des années 1970/1980/1990 ont su utiliser les locaux de façon intelligente en ayant pour but de promouvoir notre école. La création du lotissement «lastouret» fait exploser le nombre des inscriptions.

On s'affaire alors à l'ouverture d'une école dans l'école : une véritable maternelle jouxtant la nouvelle cantine.

Photo de la classe de CM2 en 1978 (il y a 30 ans)



Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'année 2009

Les élus et les habitants persistent dans la bataille, vieille de plus de 300 ans et démontrent un attachement particulier aux valeurs de la République.

Cette année, l'école compte sept classes (deux de plus qu'il y a trente ans) pour 184 écoliers. Avec l'apparition de nouveaux lotissements, encore et encore, le nombre d'inscriptions explose.

C'est avec l'aide du conseil général, d'un architecte, de l'inspection académique, d'une directrice motivée, *Mme Mérot*, des représentants de parents d'élèves, que les élus s'investissent dans une convention d'aménagement d'école (CAE).

En attendant la construction de ces nouveaux locaux, une classe est provisoirement installée dans l'agrandissement du périscolaire.

De nombreuses réunions de travail se succèdent afin de finaliser ce projet.